

Objet : SCIC ceinture verte de Savoie - Désignation d'un représentant

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 20 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le 20 mai à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. AUBERT. BALZER. BAVUZ. CHARPINE. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GIRERD. GRIMONET. GROLLIER. JALLAMION. LAURENT. MARCHAIS. ROSSI. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MME MM. CORMIER (Pouvoir N. PECH). MALLEIN (pouvoir A. FAUGE). TAVEL (Pouvoir F. DUPRAZ). VEUILLET (Remplacé par D. ROSSI)

Absents : MME MM. PECH. ILBERT.

Date d'envoi de la convocation : 13/05/2026

Secrétaire de séance : Sandra FRANCONY

Le Président :

Rappelle à l'assemblée la délibération n°2023_20_07_6 relative à la création d'une SCIC Ceinture verte de Savoie pour le soutien à l'installation maraîchère avec la coopérative approuvant notamment la prise de participation de la CCLA au capital de la SCIC ;

Explique que le conseil communautaire doit désigner un représentant pour siéger à l'assemblée générale des actionnaires et le cas échéant au comité directeur ;

Invite les conseillers communautaires à faire valoir leur candidature.

→ Aucun élu présent ne se porte candidat.

La candidature de M. Christophe VEUILLET, qui avait manifesté son intérêt lors de la réunion du Bureau, est proposée.

Le Président :

Propose aux conseillers communautaires qui l'acceptent, de procéder au vote à main levée ;

Invite le conseil communautaire à voter.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DESIGNE comme représentant de la CCLA pour siéger à l'assemblée générale des actionnaires et le cas échéant au comité directeur de la SCIC Ceinture Verte : M. Christophe VEUILLET ;

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces et à entreprendre toute démarche se rapportant à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO



Secrétaire de séance,
Sandra FRANCONY

